

LE PACTE DU LOGICIEL LIBRE

Un commun informationnel à protéger et à développer.

Je suis candidat.e aux élections législatives 2022.



J'ai conscience que

Le travail des acteurs du Logiciel Libre participe à la préservation des libertés fondamentales dans une société informatisée, au partage du savoir et à la lutte pour une informatique plus juste et plus durable. Il constitue également une opportunité pour le public mais aussi pour l'indépendance technologique et la compétitivité de la France et de l'Europe ;

Le Logiciel Libre est un commun informationnel à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur ou une autrice de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à toutes et tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée.

Je m'engage donc à

Promouvoir et défendre la priorité aux logiciels libres et aux formats ouverts dans les administrations, établissements publics et collectivités territoriales;

Défendre les droits de celles et ceux qui créent et utilisent des logiciels libres, notamment en demandant la modification de toute disposition légale fragilisant ces droits et en m'opposant à tout projet ou proposition qui irait dans ce sens.

Nom : Prénom :

Parti :

Département :

Circonscription :

...

Coordonnées de confirmation :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone sur lequel l'April peut vous joindre :

Courriel : Fax :

Site web :

Fait à le

Signature :



À renvoyer par courrier ou par fax à :

Association April
44/46 rue de l'Ouest - bâtiment 8 - 75014 Paris
Tél. 01 78 76 92 80 - Fax 01 78 76 92 70

Si vous disposez d'un scanner, vous pouvez également renvoyer ce pacte signé et numérisé à contact@candidats.fr